

PROTOCOLE LOCAL DE SÉCURITÉ SORTIES VTT

Règles organisationnelles (hors espace à proximité):

1. Taux d'encadrement

- 1 enseignant d'EPS en responsabilité : nombre d'élèves en fonction du niveau de maîtrise du vélo, du fonctionnement du groupe classe, et de l'accessibilité du lieu de pratique.
- Des accompagnateurs supplémentaires pourront être sollicités.

2. Encadrement supplémentaire

- Enseignant d'EPS pour répartition en groupes
- Elèves « expert » dans le rôle de « serre file » (choix de l'enseignant)
- Adultes (hors prof EPS) de l'établissement ou « extérieurs » à l'établissement (avec une autorisation du principal)

3. Itinéraires proposés

- Favoriser les itinéraires « chemins » disponibles à proximité immédiates du collège (cf carte). Des passages ou des traversées de route sont néanmoins inévitables (traversées organisées par l'enseignant référent avec blocage de la route)
- Adapter nos choix au niveau de pratique du groupe (en fonction des élèves les plus en difficulté) (dénivelé, kilométrage, « praticabilité » et technicité des chemins)

4. Logistique

- Avoir un téléphone portable en état de fonctionnement (chargé) ou Talkies-walkies pour communiquer entre les encadrants
- Favoriser le prêt de VTT par l'AS aux vélos personnels (sauf vélos en bon état) pour limiter les risques de problèmes mécaniques

5. Conditions de participation à une sortie:

- Avoir fait évaluer son niveau de pratique à l'enseignant responsable
- Avoir une tenue adaptée à la pratique et aux conditions météorologiques
- Avoir un VTT en état de fonctionnement (cf points de vérification)
- Avoir les équipements de sécurité (casque, tenue réfléchissante)

PROCOLE LOCAL DE SÉCURITÉ SORTIES VTT

À FAIRE !

Avant la sortie:

1. Avoir pris connaissance des conditions météorologiques
2. Avoir « reconnu » l'itinéraire prévu
3. Connaître le niveau de pratique de chaque élève
4. Vérifier les vélos sur les points de sécurité (cf. check list)
5. Avoir pris connaissance des PAI
6. Avoir un téléphone portable batterie chargée
7. S'être assuré de la disponibilité des réseaux mobiles sur le trajet
8. Communiquer l'itinéraire et les horaires de la sortie à la direction et à la vie scolaire

Pendant la sortie:

1. Connaître le nombre d'élèves présents et s'en assurer régulièrement
2. Avoir accès numéros des responsables des élèves et de la direction
3. Avoir une trousse de premiers soins
4. Avoir du petit matériel de réparation (chambres à air, pompe, dérive-chaine, maillon rapide, démonte-pneu)
5. Posséder un moyen de communication (Talkie-walkie ou portable) avec le deuxième responsable ou un élève désigné

Après la sortie:

1. Nettoyage et entretien des vélos
2. Signaler les éventuels dysfonctionnements mécaniques
3. Effectuer le bilan/synthèse des éventuelles difficultés rencontrées

PROTOCOLE LOCAL DE SÉCURITÉ SORTIES VTT

« Les commandements du VTTiste »

1. « SAVOIR RENONCER »

Si de trop grosses difficultés sont perçues (descente, pente, obstacle...).

2. « COMMUNIQUER »

En cas de danger potentiel, signaler aux autres oralement ou par des gestes spécifiques.

3. « SE PROTÉGER »

_En ayant une tenue adaptée à la pratique du VTT

_Des équipements de sécurité (casque, tenue réfléchissante et/ou fluorescente)

4. « ANTICIPER »

_prévoir de quoi boire (bidon)

_prévoir de quoi se nourrir (petit en-cas)

_prévoir de quoi réparer (chambre à air, pompe, petit kit rustine...)

5. « ALERTER LE(S) RÉFÉRENT(S) »

En cas de perte de repère, de blessure ou d'accident, alerter les référents.

6. « RESPECTER »

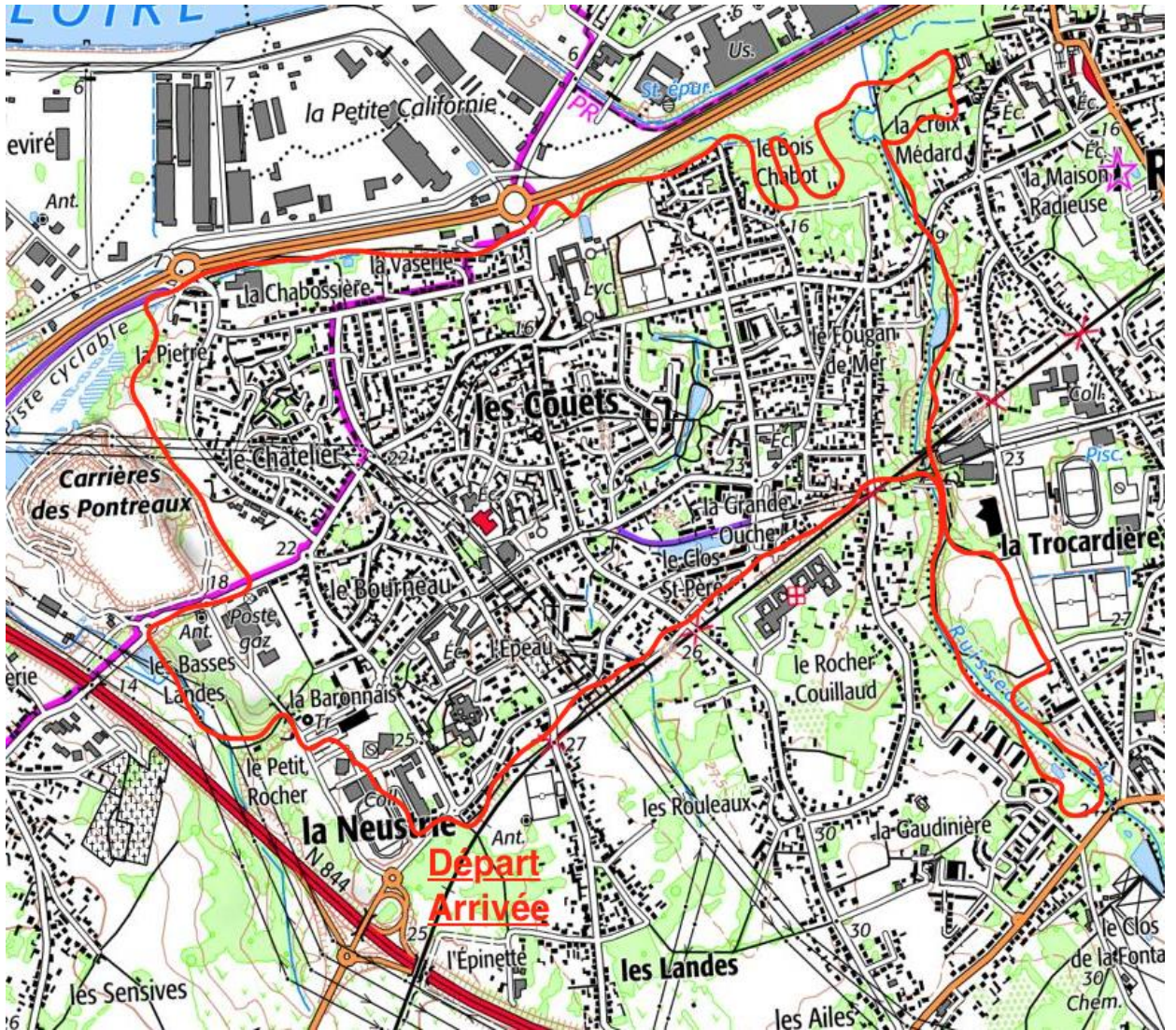
Les règles de sécurité

Le code de la route

Les espaces naturels (pas de déchets, pas de dégradations)

Les autres utilisateurs des espaces publics (piétons, promeneurs)

Exemple d'itinéraires sur carte



Exemple de document présentant une sortie

PROTOCOLE DE DÉPLACEMENT : SORTIE VTT

(En application du « PASS VTT » de l'Académie de Toulouse en l'absence d'un PASS Académique Nantes)

Date : Lundi 04/01

Horaire : 16H05 -17H30

Météo prévue : Froid

Lieu et itinéraire:



- _100% de chemins et pistes cyclables sécurisées
- _5 traversées de route (gestion 1 par 1)
- _Retour obligatoire au collège à 17h30

Equipements de sécurité : casque, gilet jaune, matériel de réparation, trousse de secours

Objectifs de la sortie :

- _Travail de maîtrise du VTT (Postures, changements de vitesse, adaptation au terrain...)
- _S'éprouver physiquement dans le cadre d'une activité nature
- _Découverte, par les élèves, d'espaces de pratique à réinvestir en pratique libre

Encadrement :

Participants :

Réservation VTT	Avec VTT personnel

